

Section sportive athlétisme

Candidature : Attention, l'inscription en section sportive n'est pas automatique.

1ère Etape : Le dossier de candidature est à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site du lycée F. Couperin et à renvoyer avant le 13 mars 2022.

2ème Etape : Après une première étude du dossier de candidature, seuls les candidats retenus seront conviés une journée durant le mois d'Avril pour la réalisation de tests sportifs. Toutes les familles seront informées de cette décision.

3ème Etape : A l'issue de cette journée, une commission composée du Proviseur et des cadres de la section sportive se tiendra pour statuer sur les dossiers de candidature. Le recrutement prend en compte les résultats sportifs de l'athlète, les résultats aux tests ainsi que le niveau scolaire (bulletins scolaires de l'année en cours).

4ème Etape : L'admission et l'inscription définitive s'effectuera au lycée au mois de Juillet, sous condition d'affectation par les services de l'Inspection Académique.